

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE RAFFETOT

Procès-Verbal de la séance du 26 Mars 2024

Membres en exercice :	14	Date de la convocation :	18/03/2024
Présents :	12	Date d'affichage :	18/03/2024
Votants :	14		

Le Mardi vingt-six mars de l'année deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente,

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. B. CADIOU.

Étaient présents : B. CADIOU, L. LEVER, C. CHARBONNIER, M. MAUGER, J. DEHAIS, I. COURCHAI, Sylvie LESUEUR, D. SAUSSAYE, C. TAIRON, C. MAGDZIAREK, L. DUVAL, C. LEDENTU.

Absent : G. TINEL donne pouvoir à C. MAGDZIAREK et C. LEMONNIER donne pouvoir à C. CHARBONNIER
Sylvie LESUEUR est élue secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Après observation du Compte de Gestion 2023, il apparaît que le Compte Administratif 2023 est conforme au compte de gestion du trésorier.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **D'adopter** le Compte de Gestion 2023.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur Lionel Lever Adjoint au maire donne, le résultat budgétaire de l'exercice 2023 qui a été contrôlé et s'avère être en concordance avec le compte de gestion 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	Réalisé
011 - Charges à caractère général	115 256,68
012 - Charges de personnel	143 124,89
014 - Atténuation de produits	9 461,00
65 - Autres charges de gestion	57 406,10
66 - Charges financières	48,53
Total Dépenses réelles de fonctionnement	325 297,20
042 - Dépenses d'ordre	8 208,59
Total Dépenses globales de fonctionnement	333 505,79
RECETTES	Réalisé
70 - Produits services, domaine, vente...	6 478,19
73 - Impôts et taxes	62 580,00
731 – Imposition Direct	103 590,00
74 - Dotations et participations	151 260,31
75 - Autres produits de gestion courante	33 520,01
013 – Atténuations de charges	0
Total Recettes de fonctionnement	357 428,51

RESULTAT D'EXECUTION	
Résultat de la section de fonctionnement	23 922,72
002 - Excédent de fonctionnement reporté N-1	641 169,81
Excédent total 2023	665 092,53

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	Réalisé
10 - Dotation, fonds divers et réserves	8 123,86
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 025,82
0045 - Réseaux divers	5 988,36
0047 – Aire de Jeux	
0052 – Equipement Informatique	1 706,01
0057 – Défense Incendie	3 604,20
0058 - Achat matériel	519,60
0059 – Acquisition de terrain	
0061 – Aménagement de terrain	
0063 – Résidence Séniors	2 754,67
0064 – Mare du claret	
054 - Cimetière	6 753,18
<i>Dépense des opérations d'équipement</i>	21 326,02
Total Dépenses réelles d'investissement	33 385,70
041 - Dépenses d'ordre	185 036,18
Total Dépenses investissement	218 511,88
RECETTES	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	27 624,30
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
138 – Autre subv d'invest non transférables	
13 – Subventions d'investissement reçues	
16 – Emprunt et dette assimilés	
0064 – Mare du claret	1 868,22
Recettes Réelles	29 492,52
040 Opération d'ordre de transfert	193 244,77
Recettes d'ordre	193 244,77
Total recettes investissement	222 737,29
RESTES A REALISER	
Total RAR 2023	0
RESULTAT D'EXECUTION	
Résultat de la section d'investissement	4 225,41 €
001 - Excédent d'investissement reporté N-1	-1 003,91 €
Résultat d'investissement	3 221,50 €
RAR 2023	0
Excédant Total 2023	3 221,50 €

L'année 2023 démontre un excédent global de clôture de :
641 169,81 € + 28 148,13 € = 668 314,03 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 13 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

➤ **D'adopter** le Compte Administratif 2023

Mairie de Raffetot - Conseil Municipal du 25.03.2024

REPRISE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Constate que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	23 922.72 €
- un excédent reporté de :	641 169.81 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	665 092.53 €

- un excédent d'investissement de :	4 225.41 €
- un déficit reporté de :	1 003.91 €
- un résultat d'investissement en excédent :	3 221.50 €
- un restes à réaliser de :	0 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	3 221.50 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	665 092.53 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	665 092.53 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	3 221.50 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter de nouveaux taux pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux des taxes directes locales pour l'année 2023 étaient réparties de manière suivante :

- Taxe Foncière Bâti : 43.47 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 36.31 %
- Taxe Habitation (résidence secondaire, meublés occupés, THLV...) : 8.32 %

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **De voter** les taux des taxes directes locales pour l'année 2024 de manière suivante :
- Taxe Foncière Bâti : 43.47 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 36.31 %
- Taxe Habitation (résidence secondaire, meublés occupés, THLV...) : 8.32 %

SUBVENTIONS DE FONCTIONEMENTS 2024

Associations	Montants attribués en 2023	Montants attribués en 2024
CCAS	5 000 €	7 000 €
Raffetot Plus	1 000 €	0 €
Comité des Fêtes et d'Animations	1 000 €	1 000 €
Djac a Dit...	1 000 €	1 000 €
ATOC	300 €	300 €
Coopérative scolaire de Nointot	300 €	300 €
Association ADMR de l'aide à domicile	300 €	300 €
Théâtre et Clown In Caux	150 €	150 €
Total	7 900 €	10 050 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIFS 2024

Monsieur le Maire expose :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions
011 - Charges à caractère général	648 734
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	50 700
61 - SERVICES EXTERIEURS	485 394
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	111 100
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 000
012 - Charges de personnel et frais assimilés	178 100
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	600
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 500
64 - CHARGES DE PERSONNEL	171 000
014 - Atténuations de produits	15 000
65 - Autres charges de gestion courante	73 300
66 - Charges financières	360
67 - Charges exceptionnelles	3 500
Total dépenses réelles	918 994
Total dépenses d'ordre	73 459
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	992 453

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	3 000
73 - Impôts et taxes	60 154
731 - Impositions directes	109 180
74 - Dotations, subventions et participations	130 026
75 - Autres produits de gestion courante	25 000
002 - Excédent de fonctionnement reporté	665 093
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	992 453

Il est démontré l'équilibre des recettes et des dépenses de fonctionnement à 992 453 €.

*

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions
10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 000
16 - Emprunts et dettes assimilés	4 500
Total dépenses réelles hors opérations	10 500
0045 – Réseaux divers	70 000
0047 – Aire de jeux	15 000
0052 – Equipement informatique	3 000
0058 – Achat Matériel	4 000
0062 – Rénovation Salle des Tilleuls	8 500
0065 – Trottoirs Aménagement Voirie	30 000
0066 – Bâtiment	5 000
Total dépenses opérations d'investissement	135 500
Total dépenses d'investissement	146 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions
001 - Excédent d'investissement reporté	3 221
Total recettes réelles hors opérations	3 221
0045 – Réseaux divers	57 320
0059 - Acquisitions cession de terrain	9 000
0065 – Trottoirs Aménagement Voirie	3 000
Total recettes opérations d'investissement	69 320
Total recettes d'ordre	73 459
Total recettes d'investissement	146 000

Il est démontré l'équilibre des recettes et des dépenses de d'investissement à 146 000 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 14 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 0

- **D'adopter** le budget primitif 2024.

DIVERS

- Travaux rue de l'église et de la salle des Tilleuls
- Présentation Association épi C'bon 76_Projet Villages dont l'objectif est de distribuer toutes sorte de produits locaux à prix de gros et coutant ; tout en partageant des valeurs Humaines, Economiques, Ecologiques et Communautaires.
- Prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 24 avril 2024 à 18h00

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h30 les jours, mois et ans susdits.

Signatures :

Le Maire

B. CADIOU

Les Adjoint

1^{er} Adjoint
L. LEVER

2^{ème} Adjoint
C. CHARBONNIER

3^{ème} Adjoint
J. DEHAIS

4^{ème} Adjoint
M. MAUGER

Les Conseillers Municipaux

I. COURCHAI

C. LEMONNIER

S. LESUEUR

L. DUVAL

D. SAUSSAYE

C. TAIRON

C. MAGDZIAREK

G. TINEL

P. ORENGE

C. LEDENTU

(†)